



## Le Mot du Maire

Deux grands sujets de contrariété que je souhaite partager avec vous dans ce mot du maire.

A commencer par les transports, car si nous avons la chance, à Vétheuil, de posséder deux lignes régulières, la fréquence des passages ne correspond pas toujours aux attentes des habitants. C'est ainsi qu'une récente réunion avec le STIF (syndicat des transports d'Ile-de-France) semblait le cadre idéal pour exprimer besoins et propositions. Malheureusement, le discours s'adressait plutôt aux acteurs des territoires urbanisés qu'à ceux du monde rural. Peut-on accepter, sans répondre « inégalité de traitement » que nos demandes soient qualifiées de « sociales » quand nous parlons de « transport » ?

Et pour poursuivre l'exemple de notre école touchée par la fermeture administrative d'une classe. Certes, nos effectifs ont diminué mais la logique implacable de l'administration de l'Éducation nationale s'est appliquée à nous sans concertation, sans considération de la situation propre à notre territoire rural, aux spécificités et aux difficultés que l'on peut y rencontrer, notamment des conditions de travail plus complexes, des niveaux de classes plus délicats à diriger...

Une nouvelle fois, la ruralité est touchée et elle est touchée dans ce qu'elle a de plus précieux l'éducation de ses jeunes enfants.

**DHP**

# Les Brèves de Vétheuil



N° 85

Juin 2017

## STEP

La station d'épuration des eaux usées de la commune plus couramment citée sous son acronyme de « STEP » a vu ses travaux commencer.

Prévue depuis longtemps, elle a nécessité de longues années de travail, d'études et de négociations. Située route de la Roche Guyon, de par sa situation en site classé, aux abords de la Réserve Naturelle Nationale et de Natura 2000 et toute proche d'un des bras du fleuve, elle a été autorisée par le Ministre de l'Environnement après de multiples études écologiques et un solide projet d'insertion paysagère.

Concomitamment, des travaux importants seront menés pour construire une canalisation de refoulement apportant toutes les eaux usées de la commune devant y être traitées. Parallèlement et même si de précédents conseils municipaux avaient construit dans le village des collecteurs d'eaux usées, de nouveaux réseaux seront installés conformément au schéma directeur déjà établi pour collecter le plus d'eaux usées possibles. Deux ans seront nécessaires pour parvenir à la réalisation de ce projet ambitieux mais nécessaire pour rendre à la nature des eaux propres permettant de ne pas dégrader les milieux naturels et de préserver notre environnement.

Ce dossier tout comme ceux de l'ouverture du ru, de la mise à niveau des raccordements à l'assainissement collectif et de la mise en conformité des dispositifs d'assainissement autonome font partie du contrat de bassin signé en 2012 entre la commune, le syndicat des rus, les conseils régional et départemental et l'agence de l'eau.



## Ouverture du Rû

Depuis longtemps on en parlait, depuis longtemps nous étions incités à supprimer cet affreux collecteur qui se jetait dans la Seine laissant croire qu'un égout s'y déversait alors qu'il s'agissait d'un de nos beaux ruisseaux qui traversent le village.

A l'origine, les bords de Seine ne comportaient pas cette immense esplanade qui accueille la promenade des Vétheuillais ; mais dans les années 60, il a été décidé de réduire la largeur du fleuve tout en augmentant le tonnage des péniches et remorqueurs remontant le fleuve jusqu'aux ports parisiens.

C'est ainsi que le fleuve a été dragué et que sables et matériaux ont été déposés sur une berge créée de toute pièce, le ruisseau a alors été canalisé jusqu'aux nouvelles berges de la Seine.

Aujourd'hui, la commune redonne la liberté au ruisseau de parvenir jusqu'au fleuve tout en se laissant admirer par les promeneurs. Ces travaux doivent se terminer mi-juin et se poursuivront ensuite, en juillet, par la pose d'une passerelle piétonne, puis à l'automne par la plantation de végétaux et arbustes. Ils sont le complément du fleurissement et de l'aménagement paysager déjà engagés permettant un embellissement de ce site merveilleux tout en lui conservant son caractère champêtre.



## MARPA – Les jardins du Vexin

La résidence accueille 6 résidents et 3 nouveaux résidents sont attendus entre juillet et octobre.

Des informations et de la publicité pour la résidence sont mises en place dans la presse spécialisée afin de la faire connaître au mieux et proposer ses différents services aux séniors de plus de 65 ans.

Pour en savoir plus : [www.les-jardins-du-vexin.fr](http://www.les-jardins-du-vexin.fr)

## Dématérialisation

L'administration de l'Etat a entamé une grande « révolution » numérique. C'est ainsi que, d'ores et déjà, une grande partie de vos démarches peut être faite via Internet.

Le passeport et la carte nationale d'identité ont été les premiers concernés par cette dématérialisation des procédures même s'ils exigent ensuite un passage dans une des mairies équipées du dispositif adéquat pour l'établissement de ces titres.

C'est maintenant au tour de la délivrance des permis de conduire et des cartes grises d'évoluer ; elles peuvent se faire grâce à des télé-procédures disponibles sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Ainsi, depuis le 15 mai, la préfecture de Cergy n'accueillera plus de public pour l'obtention de ces titres. Cependant des points numériques y sont mis à disposition, de 9h à 16h où des médiateurs numériques assisteront les personnes n'ayant pas d'équipement informatique ou ne disposant pas de connexion internet.

Le lien indispensable à toutes vos démarches est désormais le suivant : <https://ants.gouv.fr/>

Pour les procédures non disponibles par internet, les demandes sont transmises par courrier aux adresses suivantes :

Permis de conduire  
Préfecture du Val-d'Oise  
CERT Permis de conduire  
5 Avenue Bernard Hirsch  
95010 Cergy-Pontoise

Immatriculation des véhicules  
Sous-préfecture de Sarcelles  
Bureau des usagers de la route  
1 Bd François Mitterrand  
95200 Sarcelles



## Atlas du patrimoine

Le Parc Naturel Régional du Vexin français a initié une enquête sur le patrimoine bâti des communes. L'expérimentation s'est tout d'abord déroulée dans la commune de Marines et est poursuivie maintenant dans toutes les communes volontaires du Parc. Vétheuil fait partie de ces communes.

Quelques Vétheuillais bénévoles et intéressés par notre patrimoine architectural se lancent donc dans ce recensement. Vous pourrez les croiser, arpentant le village, admirant ou photographiant telle ou telle propriété. Cette enquête n'a pas d'autres objectifs que le recensement des éléments intéressants de notre patrimoine. Ce travail

terminé devrait faire l'objet d'une exposition et/ou d'une présentation à l'ensemble de la population.



## Le Bac est de retour

En 2016 nous avons été environ 14 000 promeneurs à en profiter.

Depuis le 14 avril, un nouvel équipage vous accueille à bord et traverse à nouveau la Seine, le vendredi matin, le samedi et le dimanche toute la journée ainsi que les jours fériés.

Toujours gratuit, il accueille 12 personnes maximum par traversée, en raison des consignes de sécurité à respecter. Les vélos et poussettes font partie du voyage.

Il fonctionnera du 14 Avril au 22 octobre 2017 aux horaires suivants :

- Vendredi de 09h30 à 12h45
- Samedi, Dimanche et jours fériés de 10h15 à 12h45 et de 14h00 à 18h45



## Berges saines

Organisée par l'association la Seine en partage, la sixième opération Berges saines s'est déroulée le 13 mai à Vétheuil. Un grand merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour embellir notre cadre de vie, complétant ainsi le travail régulier du personnel communal.



## Fermeture d'une classe

En raison de la baisse des effectifs des enfants scolarisés à Vétheuil, la direction de l'inspection académique a décidé de fermer une classe à la rentrée prochaine de septembre 2017, portant le nombre de classes de 4 à 3.

## Horaires de tonte

Pour le bien-être de tous, nous vous remercions de respecter les horaires de tontes suivants :

- Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Samedi : de 09h à 12.00 et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

## Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères se fait tous les lundis matin. Les poubelles doivent être sorties la veille au soir vers 19 heures afin de ne pas encombrer les rues et trottoirs et ainsi faciliter le passage des riverains et promeneurs.

Il est conseillé de réunir tous vos sacs de déchets ménagers dans un bac avec couvercle pour faciliter le ramassage par les agents de propreté et ainsi éviter à nos amis chiens et chats de venir y faire leur course.

## Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai s'est tenue au monument aux morts de Vétheuil en présence des élus et du nouveau président de l'association des anciens combattants, M. Jean-Pierre Vosnier. L'assistance était venue nombreuse pour assister à cette manifestation qui accueillait les enfants de l'école qui, sous la direction de leur enseignante et directrice de l'école, ont entonné des couplets de la Marseillaise qu'a repris ensuite avec émotion et enthousiasme le public présent. Les élus ont été particulièrement sensibles à cette faveur offerte par les enfants et leur enseignante.

## Carnaval

Comme chaque année, le carnaval organisé par le foyer rural a réuni de nombreux enfants du village ainsi que leurs parents. Les déguisements étaient nombreux et la parade, précédée par un char artisanal, très réussie.



## A noter dans votre agenda

- **Samedi 17 juin à 9h au Dimanche 2 juillet à 18h**  
Tournoi Open de Vétheuil organisé par le Tennis Club de Vétheuil
- **Mercredi 21 juin à 19h au foyer rural de Vétheuil**  
Fête de la musique. Renseignement au 06-58-17-14-32
- **Dimanche 25 juin**  
Le département du Val d'Oise et les départements riverains de la Seine organisent le dimanche 25 juin des manifestations sportives et culturelles autour de la Seine. Plusieurs communes du Val d'Oise participeront à cette fête et c'est dans ce cadre que Vétheuil, riveraine de la Seine a été choisie pour accueillir les activités sportives que le Conseil départemental offrira aux habitants et touristes. Vous retrouverez donc plusieurs animations à voir ou pratiquer en famille :
  - Spectacle équestre avec les Camarguais du Vexin
  - Descente en canoë de la Seine
  - Balade avec des ânes
  - Rocher d'escalade
  - Randonnée VVT encadrée
  - Location de vélos
  - Tout en profitant toujours de la traversée de la Seine en bac.
 La culture sera aussi au rendez-vous avec un concert à l'église de Vétheuil « Midi chez Monet » et l'occasion de découvrir la maison de Monet où se tiendra également un salon du livre.
- **Dimanche 2 juillet**  
Foire à tout de Vétheuil sur les bords de Seine.



### MAIRIE DE VETHEUIL

☎ : 01 34 78 13 18

Fax : 01 34 78 14 68

Messagerie :

mairiedevetheuil@orange.fr

Retrouvez toutes les informations de la mairie sur le site :

[www.mairie-vetheuil.fr](http://www.mairie-vetheuil.fr)

### Encore plus rapide !

Vous pouvez vous abonner à la lettre d'informations municipale en vous inscrivant sur le site de la mairie.



[www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)



[www.vexinvaldeseine.fr](http://www.vexinvaldeseine.fr)

### Rédaction

Dominique Herpin-Poulenat

Isabelle Lepicier-Caputo

Christine Gibaud

Jean-Louis Maury

Dominique Barbier-Cintrat

Illustrations

Michel Caputo



## Séance du 31 mars 2017

**1. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET DE LA COMMUNE.**

Le compte administratif 2016 de la commune représente les dépenses et recettes de l'année précédente, il est identique au compte de gestion du receveur municipal :

**Fonctionnement :**

Dépenses :	804 871,24 €
Recettes :	873 430,33 €
Reports exercice 2016 :	820 752,34 €
Excédent de fonctionnement :	889 311,43 €

**Investissement :**

Dépenses :	399 396,41€
Recettes :	203 962,87 €
Report 2016 :	-29 545,68 €
Déficit d'investissement :	-224 979,22 €

Les excédents 2016 sont reportés sur le budget 2016.

**2. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE.**

Le compte administratif 2016 représente les dépenses et recettes de l'année précédente, il est identique au compte de gestion du receveur municipal :

**Exploitation :**

Dépenses :	41 125,56 €
Recettes :	53 113,20 €
Report exercice 2015 :	+300 511,22 €
Excédent d'exploitation :	+312 498,86€

**Investissement :**

Dépenses :	90 674,64 €
Recettes :	63 282,45 €
Report 2015 :	125 155,50 €
Excédent d'investissement :	+97 763,31€

Les excédents 2016 sont reportés sur le budget 2017.

**3. BUDGET PRIMITIF 2017.**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 1504 493,21 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 921 078,11 €.

**4. BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2017.**

La section Exploitation s'équilibre en dépenses et recettes à 360 093,98 €.

La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 2 004 743,83 €.

**5. LES TAXES LOCALES 2017.**

Les taux actuels sont conservés :

Taxe d'habitation :	14,48%
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,80 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	40,84 %

Le produit prévisionnel attendu pour 2017 est de 511690 €.

**6. LES SUBVENTIONS 2017.**

Foyer rural	6 500 €
Relais Cartable	22 200 €
La Colline	100 €
Anciens Combattants	150 €
Les Amis de Vétheuil	150 €
Tennis club de Vétheuil	275 €
Les Camarguais	200 €
Association des Secrétaires Généraux	15 €
Association des pompiers	150 €
ADMR	350 €
Via Nova	400 €
Caisse des Ecoles	15 223,10 €
CCAS	1 140,76 €

**7. REDEVANCE EAU 2016 – REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2017.**

A compter du 01/01/2017, elles sont fixées à 0,59 € le m<sup>3</sup> pour l'eau et à 0,60 € le m<sup>3</sup> pour l'assainissement.

**8. PRIX DU REPAS DE CANTINE.**

Le prix du repas de cantine est fixé à 4,05 € à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017.



Séance du 31 mars 2017 (SUITE)

**9. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL.**

La commune présente à nouveau une demande d'aide financière auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil départemental du Val d'Oise pour l'installation d'un grillage de protection aux abat-sons du clocher de l'église, ce dossier n'ayant pas été retenu en 2016. Le devis de l'entreprise Huchez s'élève à 5 120 € HT.

**10. DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX.**

Le conseil demande une dotation dans le cadre de la DETR 2017 pour l'équipement informatique d'une part et l'acquisition de matériel permettant l'accessibilité à certains bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite.

**11. CONTRAT RURAL.**

Le conseil sollicite le Conseil régional et le Conseil départemental pour un contrat rural concernant d'une part et le réaménagement d'un espace sportif et de loisirs d'autre part pour un montant total de 366 970 € HT subventionné à 70 %.

**12. FIBRE OPTIQUE.**

TDF, l'opérateur retenu par le syndicat Val d'Oise Numérique, doit installer avant la fin d'année 2017 un NRO (Nœud de Raccordement Optique) à proximité du central téléphonique existant Place Jean Moulin afin de « fibrer » ensuite la commune.

**13. FESTIVAL THEATRAL DU VAL D'OISE.**

L'opération du festival du théâtre du Val d'Oise sera reconduite en 2017 à Vétheuil.

